

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK



Editeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

52-ème année

n°09

06/10/2021



Attention : disposition covid-19 toujours d'application, restez prudent.

Le masque est obligatoire



BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION



TEL. UNIQUE pour la FTF
DENYS Betty 02.521.23.82
CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be



Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Comporté un sujet de la demande, Signé au nom du Club, Noms, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence.
Idem pour le courrier écrit.

Le GSM pour les résultats 0479/527 109 ne répondra pas.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Uniquement par GSM 0479.527.109

Directement après la rencontre et avant 18h00

Attention il ne répondra pas à la demande vocale



L'esprit Sportif c'est...

- Respecter l'Arbitre**, accepter toutes ses décisions. L'arbitre fait partie du jeu, il a le droit de se tromper comme toi. Il ne changera pas d'avis quoi que tu lui dise.
- Reconnaître** que l'adversaire est supérieur quand tu as perdu. (Il est plus fort que toi, et tu ne peux que l'admirer et travailler pour arriver à son niveau!)
- Savoir reconnaître** les bonnes performances de l'adversaire. (Il est plus fort que toi, tu n'as pas à te chercher d'excuses sur ta mauvaise performance!)
- Accepter la victoire **sans ridiculiser l'adversaire**. (Tu es le plus fort, tu n'as pas besoin d'aller chambrer!)



CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 11 octobre 2021**.

.Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

Néant

DECISION DE LA COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

Néant

CONSEIL D'ADMINISTRATION

20h15 : SUCEAVA frais d'arbitrage du 10/10 (obligatoire 30€)

BELENENSES : Vu sa démission, le club doit fournir un nouveau trésorier qui devras venir signer le document à la FTF.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

MEMBRES PRESENTS : DENYS, HEYLEN, GIORGIO, VANDERVEKEN, MOUMNI, COQUELET, POLLET.

Excusé : WALLEZ.

-Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFEDERALE : x

-FC BELGIUM signale problème terrain changement suite nouveau synthétique à Anderlecht.

-BELENENSES : trésorier TEIXEIRA DA MOTA FRANCISCO 269393 donne sa démission de toute fonction du club.

-FC RIF déclare forfait pour le 10/10/21 GENKIDAMA-FC RIF.

-FC RIF paiement des frais d'arbitrage du 03/10 absent forfait.

-EL HADDADI rapport concernant match 03/10 d1-FC RIF-BEIRA ALTA

-EL GALAI rapport concernant match 03/10 d1-SUCEAVA-PICNIC MOL

-FC HELLAS déclare forfait pour le 10/10/21 HELLAS – SIMON'S pour manque de joueur (blessé)

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°160 1er AVIS

Tous les clubs ont reçu la note de frais n°160, qui a été envoyée le **mardi 05/10** par voie postale **au secrétaire du club**. Celle-ci devra être **payée AVANT le LUNDI 25 OCTOBRE**. **La preuve de paiement irréfutable devra être présentée ce même lundi entre 20h et 21h.**

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club. **Aucune excuse ne sera admise. Pour rappel perte de la rencontre suivante par forfait. SANS APPEL**

LE CLUB QUI N'A PAS RECU SA NOTE VENDREDI 8/10 AU PLUS TARD EST PRIE DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SECRETAIRE FEDERALE DENYS BETTY 02/521.23.82

En vert payé ou 0€

005 EENDRACHT VIL.-015 LA LOUVE-023 LOS EXTRANOS-027 CHARLEMAGNE-037 CAD IXELLES-100 MATKOPEN-101 BELENENSES-102 U. MAROLLES-107 ANATOLIE-111 VILA REAL-120 HELLAS-159 SEZURENSE-162 RENAISSANCE -168 OS LUSITANOS-196 BEIRA ALTA-202 CROSSING SCH.- 222 NEW TEAM-223 A.O.ASTURIANA -224 FC SIMON'S-228 FC IGDIR 76-235 RIF FC-237 AMICII BXL-241 BRUSSEL FAMILY-247 **MEDINA CITY**-249 ULTRAS BRUSSEL-252 GENKIDAMA-254 BELGIUM FC-255 BOURAZA MEDINA-256 PIC NIC MOLENBEEK -259 PROJET FOOT-260 DAHAB -262 ASCS BELGIUM -264 **NAHDA 96**-265 TEAM VOLTA-266 SUCEAVA FC-267 MAGHREB UNITED-268 TUNISIA SPORT

Licence rentrée

BELENESES : PEIREIRA SIQUIRA Adriano 269580-GUERRA FILHO Ronaldo 269583-RODRIGUES
MARQUES Diogo 269571-MAGALHAES TRINDADE HEULER 269600-MAIA PINTO José 269551

LICENCE VALIDE NON RETIRE : MATKOPEN

COMMANDES DES CLUBS

Licences (10) : x

Carnet d'arbitrage :x



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception du n° de dossier avec le nom du responsable Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : 237 AMICII : CIUTAC ANDREI DUMITRU 220064(LB)

Numéro de dossier transmis : 237 AMICII : CIUTAC ANDREI DUMITRU 220064 (04/10/21)

Certificat de guérison ou attestation : x

DÉLÉGUÉ DE CLUB obligatoire visité ET visiteur

Chaque club a l'obligation d'avoir un délégué officiel au terrain, à la disposition de l'arbitre, dans tous les cas de figure, même si vous êtes juste à 11 joueurs, un joueur doit se sacrifier et être délégué.

LICENCES VALIDÉES

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

CARTE FÉDÉRALE

111021H045P LASSAKEUR NASR EDDINE

MAGHREB UNITED

VALABLE

08/11/21

JOUEUR REQUALIFIER FTF:

Fc MANZAH joueur AHARRAM SOUFIAN né le 21/02/88

INTERFEDERALE : néant

FEUILLES D'ARBITRAGE :

Les clubs sont priés de respecter les inscriptions sur les feuilles d'arbitrage en CARACTÈRE CAPITALE et cela **LISIBLEMENT** et faire attention aux données qu'ils font paraître (pas lisible = manquement = amende)

**La feuille d'arbitrage doit être déposée le lundi soir au local de la fédération entre 20h et 21h
obligatoirement**

À défaut 75€ d'amende

Vous pouvez également la déposer chez la secrétaire le dimanche après la rencontre ou
le **lundi avant 18h** : DENYS B, rue Félicien Rops 37c bte 5, 1070 Bxl

CARTES JAUNES JOURNEE DU 26/09/2021

COUPE SENIOR :

ULTRAS : MORARU MARIAN 230045-GISCA IONUT 230048- **BEIRA ALTA :** GOMES SOARES ARTHUR 295131- DA SILVA FERNANDES DIOGO 295164- **PICNIC MOL :** PAKLAN BAGDAD 261033- ABERKANE ACI 261039- **AMICII :** GRECU GHEORGHE 220041-SPOIALA NARCIS 220068- **GENKIDAMA :** YOUFSI MAROUAN 291049- BACHA ADIL 291032- **BXL FAMILY CL :** ALLOUCHI MOHAMED 279001- EL OTMANI YOUNES 279007- **SEZURENSE :** GOMES DA COSTA ANDRE 275178-BELGHITI YOUSSEF 275213- CARDOSO PEDRO 275203- **ASCS BELGIUM :** EL HAMRI AYOUB 293057- AFKERIN HIMAD 293015- **LA LOUVE :** RODRIGUES THALES 2141056- ACHARKI MEHDI 214999-

COUPE VETERAN :

CROSSING SCH : DJEDIDENE YOUSSEF 231280- **NEW TEAM :** DIAZ KARIM 225106- HAMZA HICHAM 225079- L'MAIMOUNI YASSIN 225055- **TUNISIA SP :** BEN AMOR ABDMANEF 246011- **IGDIR 76 :** ADAR AKIL 340005-KOKTEN NURETTIN 340111-GOK IBRAHIM 340077-YAVUZTURK SELGUK 340101-AKTAS NECEF 340007-**MATKOPEN :** AKTAS MUHARREM 254460-AKKOPRU CIHAN 254202-**ASCS BELGIUM :** BELFRASI YOUNESS 293071-AMGHAR ELFHOUGH MOHAMED 293025-GHARBAOUT MOHAMED 293040-**RENAISSANCE :**KELKAGHI KARIM 281179-FOUTAIHI MUSTAPHA 281218-EL AMRANI KHALIL 281178-**BELENENSES :** RODRIGUES MARQUES DIOGO 269571-DOS SANTOS BATISTA 269560-**OS LUSITANOS :** DE SOUSA MARTINS LUIS 289332-GOMES CONCEICAO SERGIO 289323-DA CONCEICAO COSTA HELDER 289300-**ANATOLIE 95 :**MUGLA CEMAL 263448-ERYIGIT KEMAL 263464-

DEUX JAUNES MEME RENCONTRE :

COUPE VET : NAHDA 96 :AHMRI RACHID 241021-

CARTE ROUGE : NEANT

FEUILLES D'ARBITRAGE REMISE TARDIVEMENT A L'ARBITRE :

SEZURENSE 12h45- MEDINA CITY 12h50- CAD IXELLES (12h50)

FEUILLES D'ARBITRAGE INCOMPLETES OU ERRONEES :

ULTRAS (15)- AMICII (1)- MATKOPEN (4)- PROJET FOOT (2)- SIMON'S (1)- BELGIUM (1)- MAGHREB UNT (1)-OS LUSITANOS (1)-

SUSPENDU DE LA JOURNEE 10/10/21

BEIRA ALTA :GOMES SOARES ARTHUR 295131
BXL FAMILY :ALLOUCHI OTHMAN 29030
GENKIDAMA : TERRULI ANTHONY 291056
PICNIC MOL. FP :BEN SAIHI ABDELMOUTAIB 261026
CHARLEMAGNE : LAKTIBI HICHAME 234344
MATKOPEN :TURKOZ BULENT 254336

Suspension pour 2^{ème} carte jaune reçu **le 26/09/21** : Nom Prénom +Licence date 1^{er} carte jaune.

Pas de date = 2 cartes même rencontre.

SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 17/10/21 (suivant le calendrier de l'équipe concernée

BXL FAMILY CL : ALLOUCHI MOHAMED 279001 04/10/20
SEZURENSE : CARDOSO PEDRO 275203 19/09/21
CROSSING SCH : DJEDIDENE YOUSSEF 231280 12/09/21
MATKOPEN : AKKOPRU CIHAN 254202 27/09/20
NEW TEAM : HAMZA HICHAM 225079 12/09/21
ANATOLIE 95 :MUGLA CEMAL 263448 04/10/20-ERYIGIT KEMAL 263464 04/10/20
NAHDA 96 :AHMRI RACHID 241021
OS LUSITANOS : GOMES CONCEICAO SERGIO 289323 12/09/21
TUNISIA SP: BEN AMOR ABDMANEF 246011 12/09/21

MODIFICATION AU CALENDRIER

CHAQUE CLUB EST RESPONSABLE DE SON CALENDRIER

C'EST AU CLUB DE PREVENIR LE RESPONSABLE DE SON TERRAIN DE SES RENCONTRES AINSI QUE DE LA COUPE QUI A PARU

ATTENTION : CHAQUE CLUB DOIT RESPECTER SES COULEURS DE MAILLOT INSCRIT AU CALENDRIER EN CAS DE MEME COULEUR C'EST AU VISITE(HOME) DE CHANGER.

LES FRAIS D'ARBITRAGE DOIVENT TOUJOURS ETRE REGLE A L'ARBITRE même si forfait.

COMMISSION DES ARBITRES

EL HADDADI est prié de se présenter devant le CA

BAKKALI Abdesselam, présent des recommandations lui sont données.

Rencontres du dimanche		Arbitres
10/10/21 =====		
Division 1-Senior		
13h45	LA LOUVE	SEZURENSE . JILALI
13h00	BEIRA ALTA	ULTRAS BRUSSEL . JAMEL
13h15	AMICII BXL	BXL FAMILY CLUB . MELHAOUI
13h00	PICNIK MOL FP	ASCS BELGIUM MDM . TAOUFIK
****	GENKIDAMA	FC RIF . 5-0 FF AV
Division 2-Vet A		
11h15	BELGIUM	IGDIR 76 . MOUMNI-Y
15h00	MATKOPEN MG	CROSSING SCH . DEBZA
13h00	U.MAROLLES	BOURAZA MEDINA . SEDIRA
13h00	RENAISSANCE	MEW TEAM CH . EL HAMOUTI
09h30	KS EENDRACHT	BELENENSES . HASSAN
13h15	CAD IXELLES	CHARLEMAGNE . ZIANE
13h00	PROJET FOOT	VILA REAL . ACACIO
Division 3-Vet B		
15h00	MAGHREB UNITED	MEDINA CITY . BEN SALEM
13h30	ANATOLIE 95	SUCEAVA FC . ERRACHIDI
****	HELLAS	SIMON,S . 0-5 FF AV
13h45	AO ASTURIANA	OS LUSITANOS . BEN YOUSSEF
14h00	TUNISIA SPORT	ASCS BELGIUM MDM . CHAHBOUNE
12h00	LA LOUVE	NAHDA 96 . JOUINI
13h30	TEAM VOLTA	LOS EXTRANOS . TALHAOUI



Désistement arbitres :
Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél. 0476/781 839

L'absence de l'arbitre officiel et son remplacement. Il arrive parfois que l'arbitre officiellement désigné pour arbitrer un match soit absent. La règle est que la rencontre doit obligatoirement se jouer, l'arbitrage devant être assuré par un arbitre "occasionnel" désigné par une des deux équipes en présence.

L'ordre suivant : **1. un** arbitre neutre, **2. un** arbitre affecté à l'un des clubs en présence, **3.** Une personne neutre ; **4. un** affilié de l'un des clubs en présence ; **5. un** spectateur. A chaque stade de la procédure, le club visiteur a toujours priorité du choix. Si personne ne consent à diriger le match, il incombe au délégué du club visité d'assumer les fonctions d'arbitre. Si le match n'a pas lieu du fait qu'un arbitre occasionnel n'a pu être trouvé, le club visité perdra la rencontre sur le score de forfait 0/5.

COMMISSION DES ARBITRES

ATTENTION : CHAQUE CLUB DOIT RESPECTER SES COULEURS DE MAILLOT INSCRIT AU CALENDRIER EN CAS DE MEME COULEUR C'EST AU VISITE(HOME) DE CHANGER.

LES FRAIS D'ARBITRAGE DOIVENT TOUJOURS ETRE REGLE A L'ARBITRE.

Rencontres du dimanche		Arbitres		
17/10/21				
Division 1-Senior				
15h15	SEZURENSE	AMICII BXL	.	EL HAMOUTI
13h00	FC RIF	CAD IXELLES	.	DEBZA
13h00	BXL FAMILY CLUB	GENKIDAMA	.	JOUINI
13h00	ULTRAS BRUSSEL gazon T4	PICNIK MOL FP	.	MOUMNI-Y
11h00	SUCEAVA FC	LA LOUVE	.	ACACIO
Division 2-Vet A				
11h15	CHARLEMAGNE gazon T4	MATKOPEN MG	.	SBAI-SIDI
13h15	BELENENSES	PROJET FOOT	.	ERRACHIDI
15h00	VILA REAL	U.MAROLLES	.	TAOUFIK
12h30	CROSSING SCH	BELGIUM	.	ZIANE
15h30	MEW TEAM CH	KS EENDRACHT	.	EL FARRI
14h00	IGDIR 76	RENAISSANCE	.	MELHAOUI
15h00	BOURAZA MEDINA	CAD IXELLES	.	BEN SALEM
Division 3-Vet B				
15h30	LOS EXTRANOS	LA LOUVE	.	JILALI
13h00	OS LUSITANOS	TEAM VOLTA	.	SEDIRA
14h00	SIMON,S	ANATOLIE 95	.	TALHAOUI
13h00	MEDINA CITY	TUNISIA SPORT	.	FULVO
13h30	ASCS BELGIUM MDM	AO ASTURIANA	.	JAMEL
15h00	SUCEAVA FC gazon T4	MAGHREB UNITED	.	CHAHBOUNE
13h15	NAHDA 96	HELLAS	.	EL HADDADI



Désistement arbitres : Tout arbitre qui ne serait pas en mesure d'assurer sa rencontre pour laquelle il a été désigné, est tenu de le signaler, LE PLUS VITE POSSIBLE, au Président/sélectionneur de la Commission des arbitres.

MOUMNI MOHAMED Tél 0476/781 839



LES FEUILLES D'ARBITRAGE DOIVENT ETRE REMPLIES EN CARACTERE MAJUSCULE.

RÉSULTATS

Résultat non communiqué à 18h00 : SUCEAVA 1 –SUCEAVA 2-ASCS BELGIUM 2

Modification résultats : X

1 FTF-senior

5 ème Journée du 03/10/2021			
SEZURENSES	2	3	GENKIDAMA
JEUNESSE MOL	FG		AMICII BXL
RIF	F	5	BEIRA ALTA
BXL FAMILY		FG	DAHAB
ASCS BELGIUM	1	8	CAD IXELLES
ULTRAS BRUSSELS	7	3	LA LOUVE
SUCEAVA	F	5	PIC NIC MOL FP

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	BEIRA ALTA	9	4	3	0	1	18	7	11
2	ULTRAS BRUSSELS	9	4	3	0	1	17	6	11
3	PIC NIC MOL FP	7	3	2	1	0	12	3	9
4	BXL FAMILY	7	3	2	1	0	12	7	5
5	AMICII BXL	6	3	2	0	1	14	1	13
6	CAD IXELLES	6	3	2	0	1	14	6	8
7	GENKIDAMA	6	3	2	0	1	8	7	1
8	LA LOUVE	6	3	2	0	1	10	11	-1
9	RIF	3	4	1	0	3	12	17	-5
10	SEZURENSES	0	4	0	0	4	6	19	-13
11	SUCEAVA	0	4	0	0	4	3	22	-19
12	ASCS BELGIUM	0	4	0	0	4	3	23	-20
13	JEUNESSE MOL (...)	0	0	0	0	0	0	0	0
14	DAHAB (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

2 FTF-Veteran A

5 ème Journée du 03/10/2021			
CHARLEMAGNE	6	0	PROJET FOOT
BELENENSES	1	2	RENAISSANCE
CROSSING SCH	6	1	CAD IXELLES
NEW TEAM CH	2	2	BELGIUM
IGDIR 76	3	3	U MAROLLES
BOURAZA MED	1	8	VILA REAL

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	CROSSING SCH	12	4	4	0	0	20	4	16
2	VILA REAL	10	4	3	1	0	22	6	16
3	RENAISSANCE	10	4	3	1	0	21	7	14
4	BELGIUM	10	4	3	1	0	13	3	10
5	CHARLEMAGNE	9	4	3	0	1	14	2	12
6	MATKOPEN	9	3	3	0	0	16	6	10
7	NEW TEAM CH	7	4	2	1	1	15	9	6
8	U MAROLLES	4	4	1	1	2	12	18	-6
9	BELENENSES	3	4	1	0	3	2	12	-10
10	PROJET FOOT	3	4	1	0	3	7	19	-12
11	IGDIR 76	1	4	0	1	3	6	18	-12
12	CAD IXELLES	0	4	0	0	4	2	14	-12
13	EENDRACHT VIL	0	3	0	0	3	3	16	-13
14	BOURAZA MED	0	4	0	0	4	5	24	-19

3 FTF-Veteran B

5 ème Journée du 03/10/2021			
LOS EXTRANOS	3	10	ANATOLIE 95
OS LUSITANOS	2	1	LA LOUVE
SIMON S	3	4	TUNISIA SPORT
MEDINA CITY	1	3	TEAM VOLTA
ASCS BRUSSELS	5	2	MAGHREB UNT
SUCEAVA	5	F	HELLAS
NAHDA 96	5	F	AO ASTURIANA

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	NAHDA 96	12	4	4	0	0	19	3	16
2	ANATOLIE 95	9	3	3	0	0	18	5	13
3	TEAM VOLTA	8	4	2	2	0	13	9	4
4	TUNISIA SPORT	8	4	2	2	0	12	9	3
5	ASCS BRUSSELS	7	4	2	1	1	15	12	3
6	LA LOUVE	6	4	2	0	2	13	8	5
7	OS LUSITANOS	5	4	1	2	1	11	11	0
8	SUCEAVA	4	4	1	1	2	14	16	-2
9	SIMON S	4	4	1	1	2	12	15	-3
10	MEDINA CITY	3	3	1	0	2	13	10	3
11	MAGHREB UNT	3	4	1	0	3	9	13	-4
12	LOS EXTRANOS	3	3	1	0	2	9	13	-4
13	AO ASTURIANA	1	3	0	1	2	10	16	-6
14	HELLAS	0	4	0	0	4	0	28	-28